

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2022



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame MONTEIRO

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Monsieur HOAREAU - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICH - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Monsieur SIBERT - Monsieur CHATEAU - Madame MODDE - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur MULLER - Madame REVEL

Membres excusés :

Madame TOMASELLI (pouvoir Madame KOENDERS) - Madame AKPINAR-ISTQUAM (pouvoir Madame MARTIN) - Monsieur AVENA (pouvoir Monsieur PRIBETICH) - Monsieur HAMEAU (pouvoir Madame BLAYA) - Madame TENENBAUM (pouvoir Madame MARTIN-GENDRE) - Madame BALSON (pouvoir Monsieur BERTHIER) - Madame VUILLEMIN (pouvoir Monsieur CHEVALIER) - Madame HERVIEU (pouvoir Monsieur MULLER) - Monsieur DE VREGILLE (pouvoir Monsieur BOURGUIGNAT)

Membres absents :

Monsieur N'DIAYE

OBJET DE LA DELIBERATION

Fixation des tarifs des articles de la boutique de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV) :

Monsieur DESEILLE expose :

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal, la fixation des tarifs des articles de la boutique de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV) :

Articles vendus dans la boutique de la CIGV : tarifs applicables à compter de l'ouverture. Depuis le 6 mai 2022, le Pôle Culturel de la CIGV a ouvert une boutique avec des articles personnalisés et des

pièces que l'on peut retrouver aussi dans les boutiques des musées de la Direction des musées de Dijon.

Les produits qui sont proposés ont été sélectionnés afin de rendre l'offre plus attractive aux usagers qui viennent visiter ce nouvel établissement et rapporter un souvenir estampillé « Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin - Dijon ». Un choix diversifié a été pensé pour satisfaire tous les publics (les amateurs de vins, les chercheurs, les adultes, les enfants, les curieux, les touristes de passage comme les dijonnais attachés à leur patrimoine).

De nouveaux fournisseurs sont venus rejoindre l'offre de la CIGV. Qu'ils soient locaux ou nationaux, une attention particulière est observée dans le choix des fournisseurs pour conserver la qualité des produits français avec des entreprises labellisées « Entreprises du patrimoine vivant ».

Avec la création de cette boutique, il convient donc de créer des tarifs pour les nouveaux articles reçus depuis la dernière délibération ou modifier certains, déjà délibérés en janvier, pour les références vendues. La tarification est reprise dans l'annexe 1.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver les tarifs des produits vendus à la boutique du Pôle Culturel de la Cité de la Gastronomie et du Vin figurant en annexe 1.
- donner tous pouvoirs au Maire pour l'application de cette grille tarifaire.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ